

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SANSAC DE MARMIESSE

Séance du 11 mai 2023

Conseillers Municipaux en exercice : **15**

Qui ont pris part à la délibération : **13**

Date de la convocation :

03.05.2023

Date d'affichage :

03.05.2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de M. **Michel BAISSAC, Maire.**

Présents : Mmes et Mrs BAISSAC M, COUDERC P, BASTID Y, LHERITIER L, DOLY D, MARTINET V, RIC D, VERNIOL L ANDRIEU F, FICHE V, LACAMBRE S, SEGUIS H, VIDAL A.

Absents excusés : FABREGUES M, MANIAVAL E.

Absent excusé ayant donné pouvoir : /

Secrétaire de séance : Mme FICHE Virginie

Objet de la délibération n° 20230511_5 :

Acquisition du local commercial de l'ancienne boulangerie

Le local commercial où se situait l'ancienne boulangerie a été mise en vente par la propriétaire de cette ensemble immobilier.

Vu l'emplacement et la nécessité de réouvrir un commerce alimentaire sur la commune, le Maire demande au Conseil Municipal de statuer sur cet achat.

Après avoir débattu, le Conseil Municipal, décide, par 12 voix pour et 1 abstention :

- d'acquérir ce bien immobilier vu l'intérêt de celui-ci pour la population de la commune,
- de proposer la somme de 55 000 € au vendeur pour l'achat du local commercial et ses annexes, situés sur la parcelle AC n° 53,
- de prendre en charge les frais d'agence et de notaires,
- d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches pour que cette transaction aboutisse,
- d'autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention pour l'achat de ce bien immobilier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme, à SANSAC DE MARMIESSE, le 11 mai 2023.

 Le Maire,
Michel BAISSAC.